

8 RECOMMANDATIONS POUR STRUCTURER LES PROJETS CARBONE

ISSUES D'EXPÉRIENCES DE PRÉSERVATION
DE LA FORÊT ET DE RESTAURATION DES MANGROVES



© Hello & Van Ingen

La finance carbone est un mécanisme financier innovant qui permet d'attribuer une valeur « économique » aux réductions d'émissions de gaz à effet de serre permises via des projets dits projets carbone. Ces projets présentent également des opportunités significatives pour contribuer à un développement plus durable et équitable de nos sociétés.

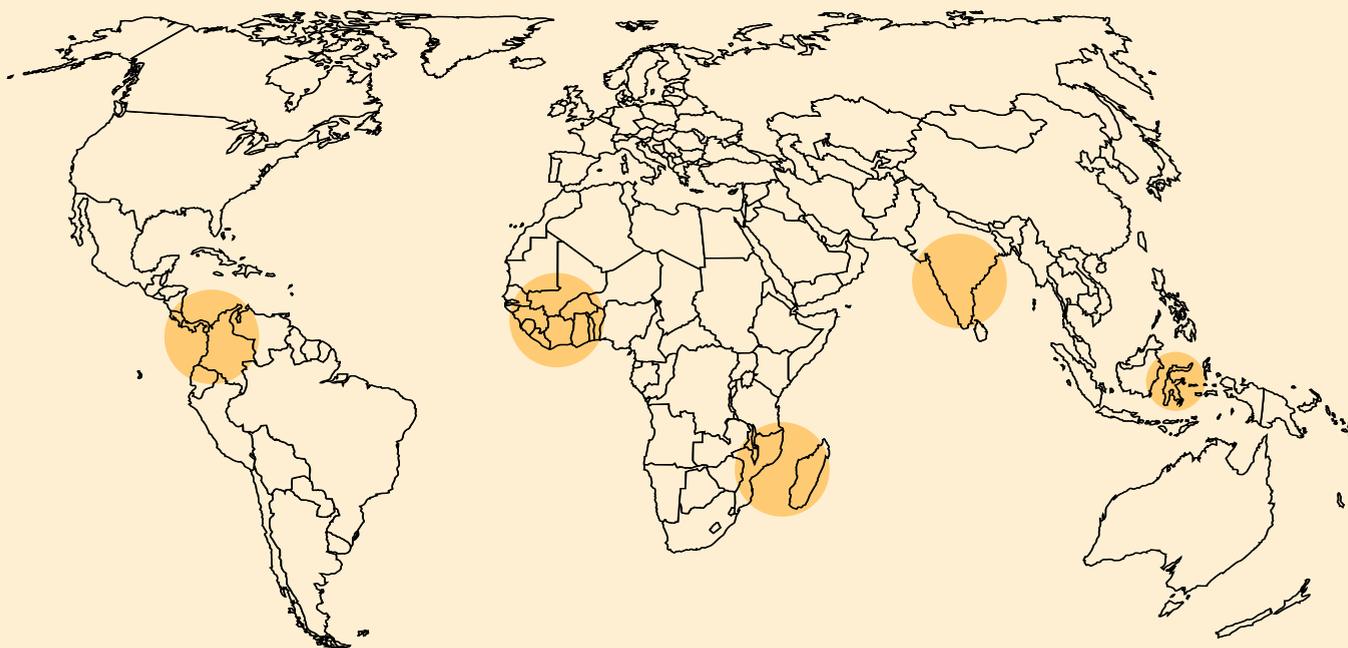
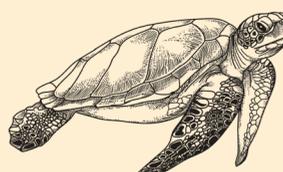
Les enseignements à retrouver dans ce document

- > Mettre les projets de finance carbone au service des objectifs de développement durable
- > Adopter une gouvernance inclusive pour la préparation et la gestion des projets
- > Développer des projets dans des pays hôtes expérimentés
- > Effectuer au préalable des études exhaustives de faisabilité
- > S'appuyer sur des modèles financiers prudents et résilients
- > Définir un mécanisme équitable de partage des bénéfices
- > Renforcer les compétences des équipes projet sur la finance carbone
- > Consolider le dispositif de suivi-évaluation

CONTEXTE

Le FFEM, dont la particularité est de financer des projets pilotes pour soutenir l'innovation et diffuser les enseignements à plus grande échelle, a soutenu plusieurs projets carbone au cours de ces dernières années. Parmi eux figurent des projets REDD+* en Guinée-Bissau, Colombie, Mozambique et Madagascar ainsi que des projets de restauration de mangroves au Costa Rica, Bénin, Sénégal ainsi qu'en Inde et en Indonésie.

C'est dans une démarche de capitalisation que ces projets ont été analysés afin de mettre en évidence la valeur ajoutée de la finance carbone et formuler des recommandations pour de futurs projets la mobilisant. Les 8 principales recommandations tirées de cet exercice de capitalisation sont présentées ici.

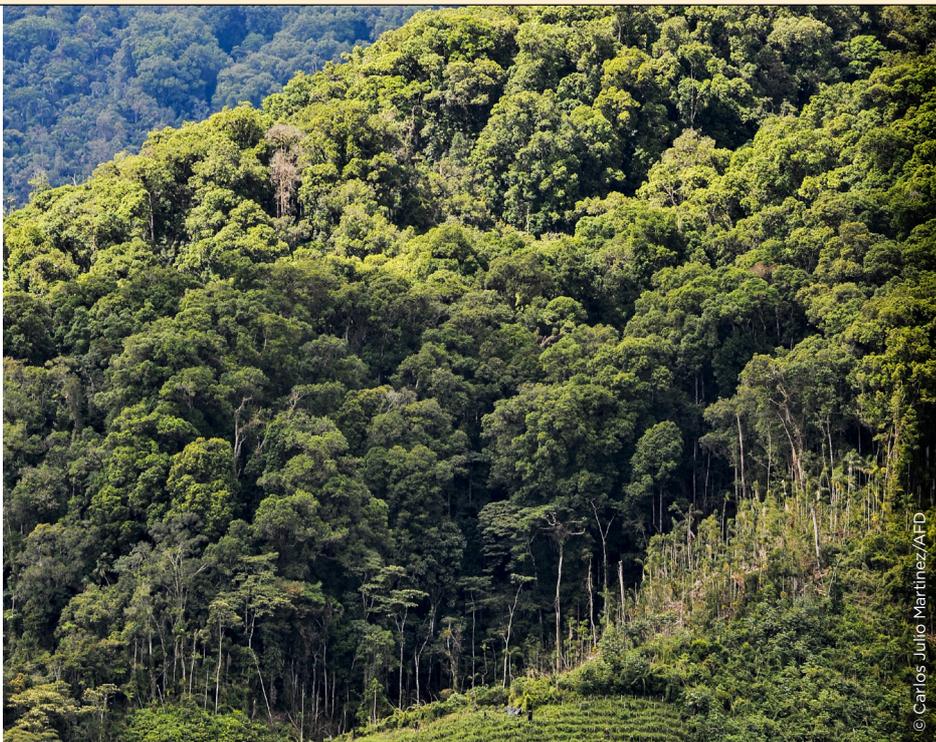


* Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement.

01

Mettre les projets de finance carbone au service des Objectifs de Développement Durable

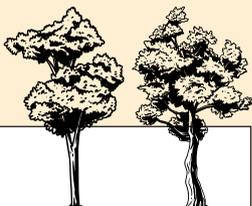
Pour être considérés comme de haute qualité, les projets carbone doivent aujourd'hui générer des effets positifs significatifs et quantifiables, allant bien au-delà de la simple séquestration du carbone. En intégrant des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, un projet carbone peut ainsi contribuer à un développement plus durable et équitable, tout en répondant aux enjeux climatiques.



02

Adopter une gouvernance inclusive pour la préparation et la gestion des projets

Il est aussi essentiel que les projets adoptent une approche inclusive qui intègre diverses parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des projets. Cela comprend les membres des communautés locales, les entités publiques ainsi que les experts techniques. L'identification des besoins et préoccupations de ces acteurs permet d'éviter des biais d'exclusion, de représentation, de pouvoir ainsi que des biais institutionnels. À terme, une gouvernance inclusive permet de renforcer les chances de succès des projets carbone.



03

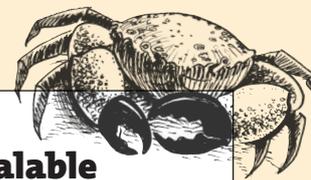
Développer des projets dans des pays hôtes expérimentés

Pour maximiser le succès des projets carbone, il est conseillé de cibler des pays hôtes expérimentés dans le développement de tels projets ou disposant d'un environnement légal et institutionnel solide et favorable à la finance carbone. Une vigilance est particulièrement nécessaire dans les pays où le cadre réglementaire est encore en développement ou non-existant, afin d'éviter l'introduction de règles, y compris rétroactives, menaçant la pérennité des projets.



04

© SINAC



Effectuer au préalable des études exhaustives de faisabilité

Avant de lancer des projets carbone, il est essentiel de réaliser des études de faisabilité approfondies. Ces études doivent évaluer l'éligibilité du projet, quantifier le potentiel de réductions d'émissions, identifier les éventuelles pressions environnementales et apprécier le contexte du pays hôte. Les analyses devraient aussi inclure une visite sur le terrain ainsi qu'une évaluation des risques et la définition de mesures d'atténuation correspondantes lorsqu'elles n'existent pas. Enfin, l'étude de faisabilité devrait comprendre une liste de recommandations relatives à la conception du projet permettant au porteur du projet de progresser dans sa structuration et de préparer son lancement.

05

© Freepik

S'appuyer sur des modèles financiers prudents et résilients

Afin d'évaluer et de planifier la pérennité financière des projets carbone, il est essentiel de développer des modèles financiers robustes. Il est recommandé de mettre en place un modèle financier capable de prévoir le financement d'activités sur une période d'au moins cinq ans sans nécessiter de financement supplémentaire. En plus des analyses de sensibilité sur un nombre de paramètres clés, ces modèles doivent également intégrer des alternatives de financement en cas de sous-performance permettant d'assurer la durabilité économique des projets à long terme.

06

Définir un mécanisme équitable de partage des bénéfices

Pour garantir la réussite des projets, un mécanisme équitable de partage des bénéfices est essentiel. Les développeurs doivent impliquer dès le début les communautés locales et autochtones dans la conception du plan de partage des bénéfices. Les paiements doivent être adaptés aux types de bénéfices, au calendrier des projets, et aux besoins des différents groupes. Il est aussi crucial de respecter les règles du pays hôte tout en protégeant les intérêts des communautés locales.



© Carlos Julio Martínez/AFD

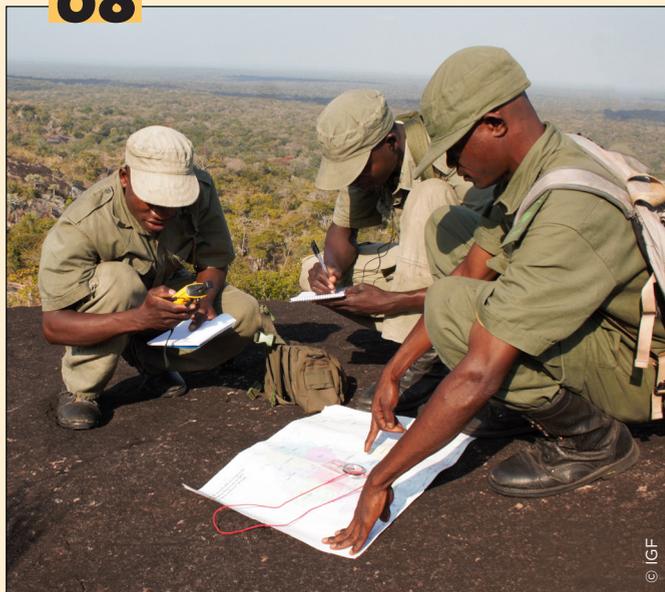
07

Renforcer les compétences des équipes projet sur la finance carbone

Pour garantir une compréhension approfondie des règles et méthodologies des standards carbone, il est crucial de former les équipes de projet sur les thématiques de la finance carbone. Même si certains membres des équipes locales ne seront que marginalement confrontés au processus de certification, il est essentiel qu'ils aient et maintiennent une bonne compréhension des processus clés.



© Carlos-Julio Martínez/AFD

08

© IGF

Consolider le dispositif de suivi-évaluation

Un dispositif de suivi-évaluation robuste est essentiel pour assurer la transparence et l'efficacité des projets carbone. Il permet de suivre l'évolution des impacts, de vérifier les progrès par rapport aux objectifs initiaux et d'assurer que les bénéfices attendus se concrétisent. Ce dispositif doit inclure des indicateurs clairs et mesurables, définis dès la phase de conception du projet. Enfin, la communication fréquente et transparente des résultats du suivi-évaluation est indispensable pour maintenir la confiance des parties prenantes.



Et demain ?

Cet exercice de capitalisation sur la finance carbone a permis d'analyser certaines des initiatives REDD+ et de restauration de mangroves financées par le FFEM. Les projets analysés ont généré des impacts positifs significatifs. Ces initiatives pionnières ont aussi établi des bases essentielles pour des projets futurs plus robustes. Les enseignements de cette capitalisation, soulignés ici, offrent ainsi un cadre de réflexion utile pour améliorer la mise en œuvre et l'efficacité des projets carbone à venir.

La finance carbone présente des opportunités importantes pour le financement durable. Elle mobilise des ressources pour des initiatives environnementales et sociales essentielles mais souvent ignorées par le secteur privé. Cependant, plusieurs défis persistent, notamment les changements politiques dans les pays hôtes, l'évolution des standards, l'usage des méthodologies de quantification, les barrières d'entrée pour les porteurs de projets, ainsi que la volatilité des prix des crédits carbone.

Ces défis entraînent des évolutions de marché avec une attention accrue des investisseurs sur la qualité des projets, sur la rigueur des cadres de quantification carbone, et sur les co-bénéfices de développement durable.

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) finance des projets innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement. Il soutient des initiatives à même de générer localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, il a déjà permis de soutenir 500 projets dans plus de 120 pays, dont les deux tiers en Afrique. Les projets soutenus par le FFEM ont pour but de préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres, la couche d'ozone, et de lutter contre les pollutions chimiques.

Le FFEM tire des enseignements de ces projets-pilotes pour que les solutions les plus efficaces puissent être déployées dans d'autres lieux ou à plus grande échelle.

Le FFEM travaille en partenariat avec des acteurs des pays du Sud comme du Nord, publics ou privés : ONG, collectivités et communautés locales, établissements publics, entreprises, et avec d'autres bailleurs et organisations internationales.

Les projets qu'il finance sont également soutenus par les ministères membres de son Comité de pilotage ou par l'Agence Française de Développement (AFD).

